SÉCURITÉ SOCIALE
l'Assurance Retraite
Pays de la Loire

Procuration

Je soussigné(e) :

Nom de naissance _____ Nom marital _____

Prénom _____ Né(e) le _____

Numéro de Sécurité sociale

Demeurant _____

donne procuration (conformément aux articles 1984 à 2010 du code civil) à :

Nom, prénom ou raison sociale _____

Adresse _____

pour :
(vous devez cocher et signer en face de chaque pouvoir que vous donnez)

	Signature(s)
☐ recevoir, à ma place, toute correspondance et me transmettre tout document nécessitant ma décision et/ou ma signature,	
☐ vous faire parvenir tous les courriers de réponse,	
☐ compléter tout questionnaire ou apporter toute information nécessaire à l'étude de mon dossier,	
☐ vous adresser une demande de renseignement ou une information,	

ou relatif à :
(vous devez cocher et signer en face de chaque pouvoir que vous donnez)

	Signature(s)
☐ ma contestation,	
☐ toute information concernant mes paiements,	
☐ mon changement d'adresse ou de mode de paiement.	

Joindre les copies de carte d'identité ou de passeport en cours de validité, pour vous-même et le mandataire. J'ai bien noté les **informations importantes** précisées sur la notice jointe.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration.

Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L.114-19 à L.114-21 du code de la Sécurité sociale.

À _____ le _____

Signature de l'assuré(e) **Signature du mandataire**

La loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.
La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art L 114-13 du code de la Sécurité sociale, art 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal). En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti au versement de prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L 114-17 du code de la Sécurité sociale.

Carsat Pays de la Loire
44932 Nantes cedex 9
www.lassuranceretraite.fr

Appelez-nous au 3960 - prix d'un appel local depuis un poste fixe
Pour appeler de l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composez le 09 71 10 39 60

Réf. N2023 - 07/2011